



PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU BUREAU Saison 2021-2022

Les nouveaux membres élus du Conseil d'Administration de l'association Badminton Club Veynois régie par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège est fixé au moment de l'AGOE en Mairie de Veynes se sont réunis à 18h30 le vendredi 2 juillet 2021 au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective pour procéder à l'élection des membres du bureau.

Monsieur Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO (président) est désigné afin de présider la séance.

Madame Laure PICARD du CHAMBON (secrétaire sortante) est désignée secrétaire de la séance.

Les nouveaux membres élus au Conseil d'Administration suite à l'AGO Elective de ce jour sont :

GUIGNARD-FIRATO Jean Emmanuel, né le 03/08/1988, enseignant en construction mécanique, président sortant, demeurant Quartier de la Côte, Sentier des Écoliers, VEYNES (05400)

PENNINGA Hans, né le 01/01/1957, physicien en retraite, trésorier sortant, demeurant La Quenouille, Hameau d'Oriol, VEYNES (05400)

PICARD du CHAMBON Laure, née le 26/05/1955, traductrice, secrétaire sortante, demeurant La Quenouille, Hameau d'Oriol, VEYNES (05400)

COLOMBANI Hélène, née le 23/05/1966, enseignante, demeurant 159 Chemin du Serre Izard, CHATEL EN TRIEVES (38710)

Tous les membres du Conseil d'Administration étant présents celui-ci peut valablement délibérer à la majorité requise.

Conformément aux articles 11 & 12 des statuts, le bureau est composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire élus à la majorité absolue des voix.

Le Conseil d'Administration procède à l'élection de chacun des quatre postes à pourvoir.

Le président de séance proclame les résultats de l'élection :



Président : GUIGNARD-FIRATO Jean-Emmanuel, demeurant Quartier de la Côte, Sentier des Écoliers, VEYNES (05400)

Trésorier : PENNINGA Hans, demeurant La Quenouille, Hameau d'Oriol, VEYNES (05400)

Secrétaire : PICARD du CHAMBON Laure, demeurant La Quenouille, Hameau d'Oriol, VEYNES (05400)

Messieurs GUIGNARD-FIRATO et PENNINGA ainsi que Madame PICARD du CHAMBON présents, déclarent n'être frappés d'aucune incompatibilité avec les fonctions qui viennent de leur être conférées et déclarent les accepter.

Le Conseil d'Administration approuve le résultat desdits votes nommant pour une année après approbation de l'AG, les quatre membres du bureau ci-dessus.

A noter que seuls le trésorier et le président ont le pouvoir de signature des chèques de l'association (messieurs GUIGNARD-FIRATO Jean-Emmanuel et PENNINGA Hans).

En conséquence de quoi, le président de séance constatant que l'ordre du jour est épuisé, clôture la séance à 20h30.

Il est dressé **2 exemplaires originaux** du procès-verbal de l'élection des membres du bureau dont les deux premières pages sont paraphées et la troisième et la quatrième page sont signées par chaque membre du nouveau Conseil d'Administration élus au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

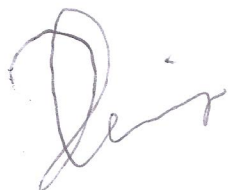
Le Président

GUIGNARD-FIRATO Jean-Emmanuel


Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO
Président du Badminton Club Veynois

Le trésorier

PENNINGA Hans



Membre du CA

COLOMBANI Hélène



La secrétaire

PICARD du CHAMBON Laure

